



Rapport d'activité 2019

LIBERTÉ LAÏCITÉ ÉGALITÉ
CITOYENNETÉ SOLIDARITÉ DROITS FAMILLES
PROGRÈS SOCIAL

Une association familiale militante participant au combat laïque et social

Fin 2018, le Conseil d'administration a décidé de ne pas remplacer le poste de Chargée de communication et d'opter pour un recrutement ambitieux d'une Chargée de projet et développement. C'était un pari, car à budget constant ce recrutement ne pourrait pas être pérennisé. Cette décision reposait sur l'analyse que nous n'étions pas en capacité organisationnelle et humaine d'animer correctement le développement de notre mouvement et la recherche de subventions. Pari réussi car dès la première année le poste a rempli les objectifs attendus en deux ans !

Pour accompagner cette dynamique et dans la perspective d'établir un véritable projet associatif renouvelé, deux séminaires ont été organisés en janvier et novembre. S'ils n'ont pas encore débouché sur un projet, les nombreux débats qu'ils ont suscité ont permis de déterminer les forces et faiblesses de notre mouvement et les pistes à approfondir pour remplir au mieux notre mission et assurer notre développement.

Notre mission, c'est avant tout la défense des droits et la satisfaction des besoins des citoyens et des familles. Les deux actions fortes de cette année auront été l'édition d'une plaquette sur l'accès aux droits sociaux, avec l'aide de notre partenaire mutualiste Mutualie, et une contribution au Grand débat national.

Nous avons décidé en 2016 de relancer les Université Populaires Laïques avec un rythme bisannuel. Après Périgueux en 2017, nous avons donc tenu notre UPL cette année, à Lille, et ce fut à nouveau un succès. Aux déroulé habituel mêlant conférences, tables-rondes et spectacles culturels, nous y avons associé notre Assemblée générale et une soirée festive pour célébrer les 30 ans de notre mouvement. Un programme extrêmement dense et riche que les participants n'oublieront pas de si tôt.

Dans un contexte social agité, nous avons été, comme chaque année maintenant, au rendez-vous de la Semaine de la laïcité avec la mobilisation de nombreux départements.

Comme le montre ce Rapport d'activité, nous avons porté haut et fort notre engagement progressiste et laïque dans nos représentations, notre action sociale et au travers des très nombreux initiatives d'éducation populaire réalisées à tous les échelons de notre mouvement.

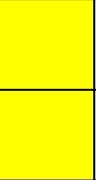
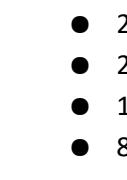
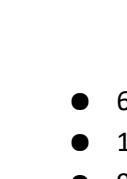
Le passage à une nouvelle dimension pour notre mouvement, annoncée dans le Rapport d'activité précédent, est en cours, et nous avons rendez-vous en 2020 pour transformer l'essai.

Fonctionnement interne

Composition des instances au 31 décembre 2019

Les instances de l'UFAL nationale sont composées d'un Conseil d'Administration, d'un Bureau National et du Secrétariat. Le Conseil d'Administration est souverain entre chaque Assemblée Générale, le Bureau National se réunit pour les questions courantes et le Secrétariat n'a pas d'autre fonction que de formaliser les responsabilités administratives internes et externes du mouvement.

	NOM	PRENOM	CA	BN	SN	sortie du CA	UFAL
1	ARAMBOUROU	CHARLES				2020	94
2	CANET	MICHEL			VP	2020	89
3	CHANTEUR	GENEVIEVE				2021	972
4	CHAUDOURNE	SERGE				2022	38
5	CHEVALIER	SERGE				2022	35
6	FARGETTE	SAMUEL				2020	54
7	GATEAU	FRANCIS				2021	21
8	GAUDRAY	CHRISTIAN			P	2020	33
9	GAVRILENKO	NICOLAS			T	2021	75
10	HASER	CHRISTOPHE				2022	83
11	ISNARD	PHILIPPE				2021	04
12	LEMARCHAND	JACQUES				2021	92
13	LIPCHITZ	FRANCOISE				2022	24
14	MARTIN	PHILIPPE				2021	77
15	PERNET	DAMIEN			S	2020	38

16	POMIES	NICOLAS				2021	59
17	RAMECOURT	VINCENT				2022	59
18	ROCHETEAU	MARYVONNE				2020	94
19	SAULNIER	YVES-HENRI				2022	86
20	VISTICOT	PATRICK				2020	974
21	VOILLIARD	RENE				2022	30

Vie statutaire

Bureau National

- 8 janvier
- 16 février
- 13 avril
- 14 mai
- 2 juillet
- 29 août
- 12 octobre
- 8 décembre

Conseil d'Administration

- 19 janvier
- 16 mars
- 2 juin
- 6 juillet
- 14 septembre
- 9 novembre

Assemblée Générale

- 2 juin

Vie du siège

Hélène Cornet, en poste depuis janvier 2018 comme gestionnaire administrative, a quitté l'UFAL en septembre pour se consacrer à d'autres activités professionnelles.

Marion Tournier l'a remplacée début novembre avec une fiche de poste équivalente.

Emmanuelle Billier-Gauthier, chargée de projet et développement, a rapidement pris ses marques et a rempli avec efficacité et professionnalisme l'ensemble des nombreuses tâches qui lui ont été confiées.

Développement

Créations d'UFAL :

- UFAL de Metz
- UFAL de Metz et environs
- UFAL départementale de la Vienne

UFAL en cours de constitution :

- UFAL de Cognac (16) (réveil)
- UFAL de Saint-Denis (93)
- UFAL de Montreuil (93) (réveil)
- UFAL de Roubaix (59)

UFAL agréées à l'UDAF :

- UFAL de Brest
- UFAL de la Réunion
- UFAL de Toulon
- UFAL de Guéret

UFAL en cours d'agrément :

- UFAL de Saint-Brieuc
- UFAL de Mende

Responsabilités à l'UDAF :

- Présidence de l'UDAF et Gironde et Puy de Dôme
- Présidence de la CAF dans l'Ain et la Somme

Activités en région

Réunions en département pour développement d'UFAL existantes : Laon (02) - Gueret (23) - Clermont-Ferrand (63) - Poitiers (86)

Réunions en département pour création ou réveil d'UFAL locales : Saint-Denis (93) - Angoulême et Cognac (16) - Rochefort (17) - Niort (79) - Annecy (74) - Metz (57) - Besançon (25) - Bourges (18)

Le bilan 2019 fait apparaître :

- 28 UFAL départementales,
- 83 UFAL locales,
- 35 départements agréés à l'UDAF,
- 67 UFAL locales intégrées aux UDAF.

L'effectif estimé à 2500 familles adhérentes.

L'UFAL est le seul mouvement dit à recrutement général qui progresse en nombre d'associations et en nombre d'adhérents avec les Associations familiales protestantes (ce sont les deux plus petits mouvements à recrutement général).

Le nombre de département agréés est passé de 33 à 35 ce qui constitue un nombre record dans l'histoire de l'UFAL puisque le maximum jusque là était de 34 départements en 2009.

Voilà qui vient récompenser le travail de développement entrepris depuis plusieurs années par Michel Canet, vice-président en charge du développement, et renforce le poids des laïques dans l'institution familiale.

État des lieux

Parutions au Journal Officiel

3 créations d'UFAL Locale :

Association : **UNION DES FAMILLES LAÏQUES DE BREST (UFAL)**

Paru le : **09/02/2019**

Identification R.N.A. : **W292007475**

Département (Région) : Finistère (Bretagne)

UNION DES FAMILLES LAÏQUES DE METZ ET ENVIRONS

Inscrite au Registre des associations du Tribunal d'Instance de Metz le **24/12/2019**

UNION DES FAMILLES LAÏQUES DE METZ

Inscrite au Registre des associations du Tribunal d'Instance de Metz le **24/12/2019**

2 créations d'UFAL Départementale :

Association : **UNION DES FAMILLES LAÏQUES DE LA VIENNE (UFAL 86)**

Paru le : **27/04/2019**

Identification R.N.A. : **W863010567**

Département (Région) : Vienne (Nouvelle-Aquitaine)

UNION DES FAMILLES LAÏQUES DE MOSELLE

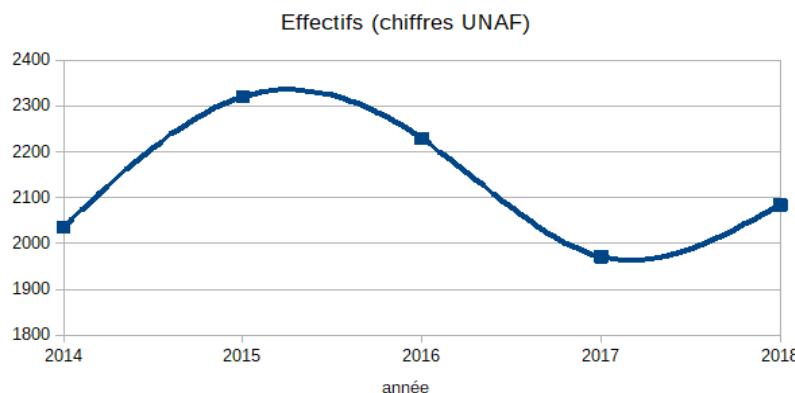
Inscrite au Registre des associations du Tribunal d'Instance de Metz le **24/12/2019**

Effectifs

Le tableau ci-dessous reprend les chiffres communiqués par l'UNAF au **31 décembre 2018**. Il ne concerne donc que les adhérents d'UFAL agréées UDAF et répondant aux critères de l'article L.211-1 du Code de l'action sociale et des familles (les célibataires et les couples en union libres sans enfant en sont donc exclus).

Les données 2019 ne seront communiquées par l'UNAF que début juin 2020.

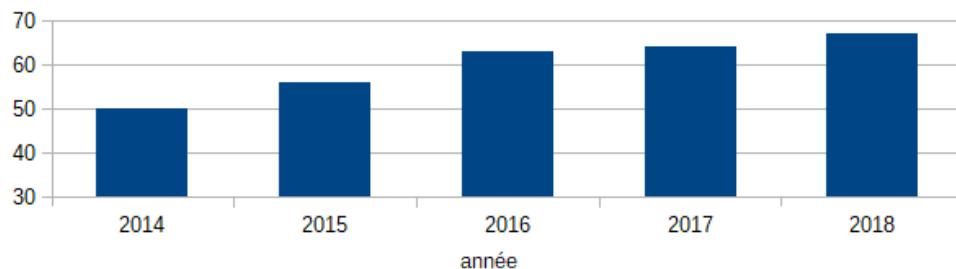
Le nombre de familles adhérentes **comptabilisées par l'UNAF** est passé de 1971 à 2084 familles entre 2017 et 2018.



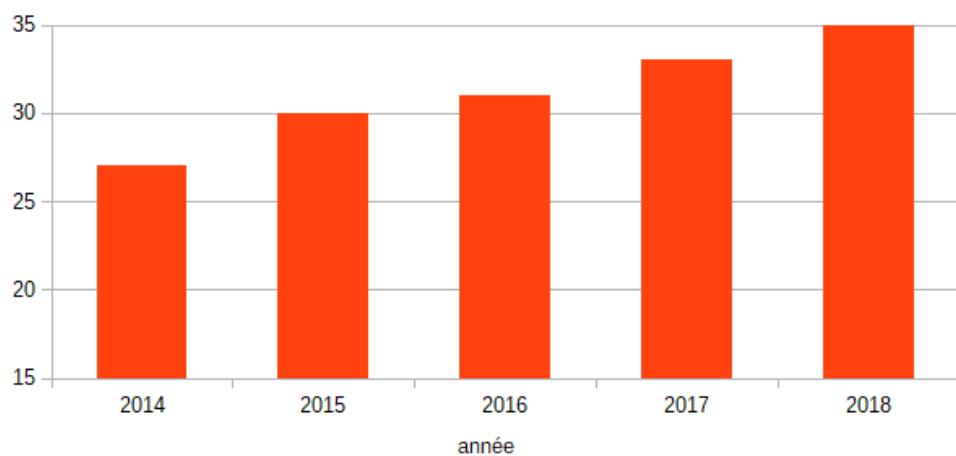
Évolution des agréments

En 2019, nous avons enregistré l'agrément de quatre UFAL locales et deux UFAL départementales.

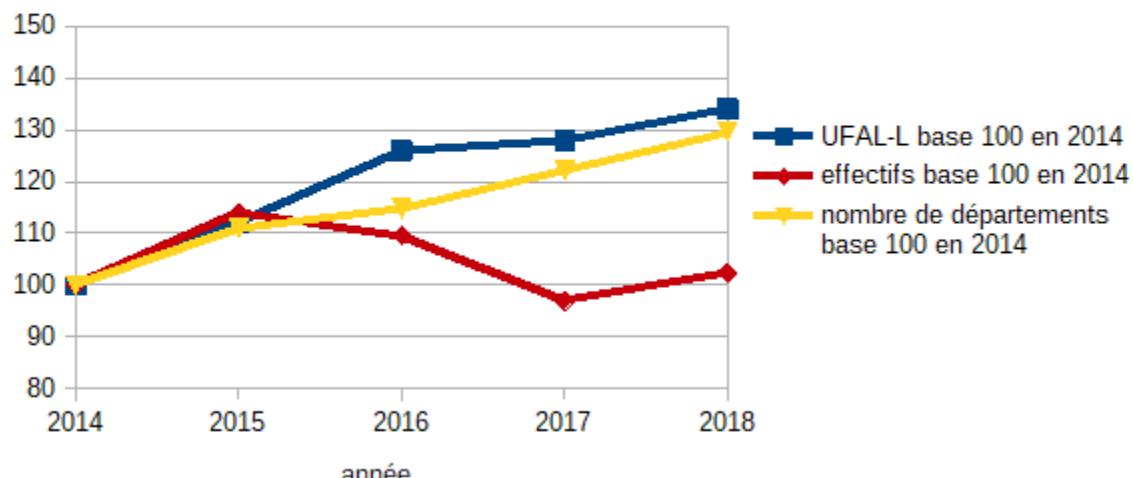
Nombre d'UFAL locales agréées UDAF



Nombre de départements agréés UNAF



Evolution comparée du nombre d'adhérents, du nombre d'UFAL locales agréées UDAF et du nombre d'implantations départementales



Relations avec nos partenaires et représentations

UNAF

CA de l'UNAF

Michel CANET, représentant désigné par l'UFAL pour siéger au CA de l'UNAF, est membre du Bureau.

Il a participé à: 6 CA - 3 Bureaux - l'Assemblée générale à Reims - 2 réunions des présidents et directeurs d'UDAF.

Commission d'agrément et d'arbitrage

Michel CANET, membre élu à cette commission a participé à 4 réunions.

Représentations de la présidence

En qualité de membre du Bureau, Michel CANET a représenté la présidence de l'UNAF aux AG des départements: Jura - Doubs - Indre - Puy de Dôme.

Conférence des mouvements

Cette instance de l'UNAF regroupe l'ensemble des mouvements familiaux de l'institution.

L'UFAL y a été représentée par Nicolas Gavrilenco lors des trois conférences des mouvements de l'UNAF qui ont eu lieu en 2019 et a contribué également aux trois « Lettres des mouvements » publiées au cours de l'année. Ces conférences sont organisées sur une journée entière dans les locaux de l'UNAF. A noter que Nicolas Gavrilenco a été élu par les membres de la Conférence des Mouvements pour les représenter au Conseil des Régions de l'UNAF.

La première Conférence s'est tenue en mars et a eu pour thématique la "communication, enjeu essentiel pour les associations familiales".

La deuxième Conférence des Mouvements a eu lieu en mai, et nous avons travaillé sur la prise de parole en public et la préparation de l'AG de l'UNAF.

La dernière Conférence des Mouvements a eu lieu en octobre et a porté sur le "Chantier de développement associatif" et sur « Le rôle de l'Unaf et des différents acteurs du mouvement familial, les modalités de collaboration interne au sein du réseau ».

Assemblée générale

L'Assemblée générale de l'UNAF s'est déroulée les 22 et 23 juin à Reims.

Les ufaliens présents étaient moins nombreux que les années précédentes : Michel Canet (89), Stéphane Constant (01), Christian Gaudray (33) Nicolas Gavrilenco (75) et Jean-Louis Haurie (33).

C'est Nicolas Gavrilenco, trésorier national, qui est intervenu au nom de l'UFAL. Il a présenté 3 revendications phares de notre mouvement :

- la défense et la promotion des principes et valeurs de la République, notamment la laïcité, comme socle indépassable de la paix sociale et rempart aux communautarismes et aux

- intégrismes, alors que les assignations identitaires menacent la cohésion sociale ;
- la mise en œuvre d'une allocation à l'enfant et au jeune (AESJ) versée dès le premier enfant, obtenue par une fusion de de tout ou partie des prestations familiales actuelles versées par les CAF, prestation familiale simplifiée, universelle et versée dès le premier enfant sans conditions de ressources qui permettrait de réhabiliter le rôle des Caisses d'Allocations Familiales qui ont vu leur rôle évoluer de plus en plus vers la politique de lutte contre la pauvreté, versée directement au jeune adulte de plus de 18 ans poursuivant des études afin de favoriser son autonomie et ce, jusqu'à ses 25 ans ou l'entrée dans un emploi stable ;
 - la défense et l'avancée des droits à disposer de sa vie et de son corps : droit de mourir dans la dignité, extension de la PMA à toutes les femmes, droits sexuels et reproductifs.



Le Gouvernement était représenté par Christelle DUBOS, Secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé qui est intervenue en fin de matinée.

A l'occasion de cette AG, la nouvelle identité graphique du réseau UNAF/URAF/UDAF a été adoptée.

L'AG 2020 de l'UNAF aura lieu les 20 et 21 juin 2020 à Rodez, préfecture de l'Aveyron.

Partenaires hors institution familiale

Convergence nationale des Services Publics

L'UFAL, membre de la Convergence Nationale des Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics, a relayé les propositions 2019 établies au cours de l'Assemblée générale de décembre 2018 "Ensemble, à la reconquête de nos services publics".

Les 3 axes principaux sont :

1 – d'être à l'initiative d'assemblées citoyennes de débat sur ces questions de justice sociale et fiscale et d'exercice de la démocratie ;

2 – de poursuivre son action pour contrer les projets de casse de la fonction publique, des services publics, de la Sécurité sociale et de toute solidarité menés par le gouvernement avec Action Publique 2022 ;

3 – de poursuivre les actions de défense, de développement et de démocratisation des services publics

Fédération Humaniste Européenne

L'UFAL poursuit sa participation au sein de la FHE qui regroupe des associations progressistes des différents pays d'Europe. Son action porte essentiellement sur la défense des libertés, malmenées par les poussées communautaires religieuses qui agitent l'Union. On peut se féliciter de la mobilisation récente (Février 2020) de la FHE et de l'UFAL concernant la liberté des croyants sur les lieux de travail; grâce à l'interpellation des parlementaires européens, la proposition de loi au Parlement a été reportée et amendée.

Les actions sont diverses et amènent les associations humanistes à s'unir : liberté des athées au Bangladesh, campagne contre le délit de blasphème, lutte contre les lobby anti humanistes en Europe, droit au suicide assisté en Allemagne, et plus récemment, la bataille pour l'écologie contre les influences néolibérale s'engage.

L'UFAL relaie les informations, prend part à ces combats et acquiert de l'influence au niveau européen. Elle contribue à faire progresser la liberté au sein de l'UE.

Réseau Éducation Populaire

Les rapports avec le REP se situent essentiellement dans le partage d'informations et d'événements.

Mutuale, la mutuelle familiale

Le partenariat entre l'UFAL et le mouvement mutualiste est parti en 2008 du Bassin de la Sambre (59), un territoire de la France Périphérique qui parce qu'il souffre de la désindustrialisation a une partie significative de sa population qui n'a plus les moyens d'accéder aux soins.

L'UFAL locale en liaison avec les mutualistes du secteur a eu l'idée de proposer un contrat de groupe facultatif de complémentaire santé pour permettre une mutualisation large qui ferait baisser les coûts de cotisations.

Nous étions à une période où la couverture complémentaire santé en entreprise n'était pas obligatoire et où les dispositifs d'aide de l'Etat comme l'ACS n'existaient pas. L'UFAL a donc été d'avant-garde.

Les associations familiales dont l'UFAL ressortent de l'article 221-1 du Code de l'action sociale et des familles qui stipule qu'elles sont là pour défendre les intérêts matériel et moraux des familles.

L'article 3.6.5. des statuts de l'UFAL précise que parmi les buts de l'association, se trouve la volonté d'œuvrer auprès des familles dans les domaines de la solidarité et de la protection sociale, de la santé et de la prise en charge des malades, de la vieillesse, des revenus de remplacement, de l'aide sociale et de la lutte contre la précarité...

Les UFAL locales sont donc tout à fait légitimes à contribuer à améliorer l'accès aux soins de leurs membres ou de leur futurs membres par la création d'un dispositif de complémentaire santé accessible au plus grand nombre.

Mutuale, la mutuelle familiale est un organisme dont le fonctionnement est conforme au Code de la mutualité. Il s'agit donc d'une véritable mutuelle au fonctionnement démocratique à but non lucratif.

Mutuale est issue du mouvement des mutuelles de travailleurs qui continuent de revendiquer comme l'UFAL le renforcement d'une sécurité sociale démocratique de haut niveau, financée par les cotisations sociales c'est à dire par les augmentations de salaires.

Mutuale se distingue par son indépendance de tous les groupes assurantiels ou financiers et participe à l'Union Nationale Alternative Mutualiste (UNAM) qui regroupe les mutuelles qui refusent la privatisation continue de la sécurité sociale.

Il existe donc une réelle convergence de vues entre Mutuale et l'UFAL qui a débouché cette année sur une certaine synergie car grâce à Mutuale, l'UFAL a pu participer par exemple à la Fête de l'Humanité Sologne en y tenant un stand ainsi qu'à plusieurs autres réunions publiques qui lui ont permis d'étendre son réseau.

Représentations

CNAJEP (Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire) :

L'UFAL a participé aux travaux du Cnajep notamment sur le Service National Universel, l'élaboration d'un questionnaire permettant d'interpeller les candidats aux élections municipales sur leurs intentions en matière d'éducation populaire, l'animation d'un atelier à l'Agorajep.

HCFEA

En début d'année, la formation Famille du Haut Conseil a finalisé le rapport « *Voies de réformes des congés parentaux dans une stratégie globale d'accueil de la petite enfance* », entrepris en raison de l'écart entre les besoins de parents qui gardent leur enfant à domicile et leur indemnisation (la PreParE essentiellement).

Les propositions sont multiples, la plus ambitieuse étant une option de « congé court » de 4 mois par parent, avec une rémunération basée sur le salaire antérieur, et avec un droit allongé en cas de temps partiel. Le reste de l'année a été occupé par le dossier des ruptures familiales (rapport publié en janvier 2020) qui s'est centré sur la question de la pension alimentaire (CEE) en articulant celle-ci avec la législation socio-fiscale qui a des effets globalement défavorables aux ménages modestes, et en s'interrogeant sur le cas des gardes alternées.

Dans la palette des propositions, l'idée de faire de cette prestation un dû pour l'enfant, évitant les conséquences néfastes des conflits entre ex conjoints, est apparue à favoriser.

Collectif Laïque

L'UFAL, membre actif du Collectif laïque national (CLN)

Ce collectif regroupe plus de 30 associations de défense de la laïcité et des droits de l'Homme, ou obédiences maçonniques. Ses réunions ont une fréquence quasi-mensuelle. Très largement suivies, elles permettent des échanges d'informations et d'analyses entre militants d'associations de terrain, ainsi que des prises de position publiques.

On trouvera plus de détails dans le *Rapport 2018-2019 du Collectif, « Pour la laïcité, pour la République »* dont la rédaction est coordonnée par l'UFAL.

Parmi les communiqués du Collectif en 2019, on retiendra :

- 1^{er} janvier : appel des 113 contre la modification de la loi de 1905
- 31 janvier : communiqué contre l'introduction de la laïcité dans le Grand Débat national
- 19 juin : « *L'organisation d'un culte ne relève pas de l'Etat dans une République laïque* »
- 19 juin : soutien à la Fédération des DDEN (neutralité religieuse des accompagnants scolaires)
- 17 septembre : contre un tract de la FCPE banalisant le port du voile par les accompagnantes scolaires
- 18 décembre : création de l'AD3L, association pour la protection des laïques juridiquement harcelés

Activités des commissions

Commission Jeunesse

Malgré leur défiance envers les politiques et les corps intermédiaires, 15% des jeunes (sur les 36% engagés dans le secteur associatif) de 18 à 30 ans sont bénévoles dans une association d'action sociale ou de solidarité. Leur conscience environnementale les conduit sur des chemins alternatifs qui animent leur volonté de changement sociétal. Ils considèrent ce choix de vie, à lui tout seul, comme un acte de résistance politique.

La mobilisation des jeunes reste toujours une gageure pour les associations familiales dont le nombre des structures et des adhérents sont, d'une manière générale, en baisse constante. Les statistiques présentées en introduction doivent nous interroger sur les pourquoi de notre manque d'attractivité alors que l'objet des associations familiales répond aux centres d'intérêt de la jeunesse. Avec son implantation géographique diversifiée, l'UFAL doit se saisir de la question de la jeunesse délaissée de la France périphérique. Pour elle, la fracture sociale et éducative commence dès le plus jeune âge et ce quelque soit la classe sociale. Et les réformes successives de Parcoursup et du baccalauréat ne vont pas dans le développement des égalités de chance.

Pour devenir vraiment opérative dans la co-construction avec les jeunes, l'UFAL doit prioritairement s'engager dans les actions visant à améliorer les conditions de vie des jeunes. Pour être visible et efficace, il lui faut donc, partout où cela est possible, renforcer le travail engagé depuis quelques années auprès des organisations de jeunesse. Cet axe ne peut être envisagé qu'en transversalité avec les autres pôles de l'UFAL et par une collaboration étroite entre les UFAL locales (outils, échanges de pratiques, renfort de militants...) et en coordination avec le National.

En 2019, la commission jeunesse a participé au développement de l'UFAL tant en externe qu'en interne :

- En externe, par son expertise aux travaux du Cnajep sur le Service National Universel, l'élaboration d'un questionnaire permettant d'interpeller les candidats aux élections municipales sur leurs intentions en matière d'éducation populaire, l'animation d'un atelier à l'Agorajep.
- En interne, elle a poursuivi son soutien opérationnel (préparation et mise en œuvre) aux événements organisés à l'intention de la jeunesse dans les projets d'initiatives locales. Cet apport a permis de trouver de nouveaux partenaires grâce à l'engagement des UFAL locales ou départementales. Chaque semaine la revue de presse du Cnajep est diffusée auprès des abonnés à la liste.

La commission jeunesse de l'UFAL remercie tous les militants ayant œuvré avec les jeunes et tout particulièrement ceux de Dordogne, Martinique, Mayenne, Nord, Réunion et Seine-et-Marne qui ont écrit quelques lignes de l'aventure éternelle de la jeunesse.

Commission transversale Laïcité

En 2019, les laïques ont réussi à écarter toute modification de la loi de 1905... provisoirement !

En janvier 2018, le Président de la République avait annoncé une modification de la loi de 1905, contre laquelle les laïques se sont manifestés. L'UFAL a ainsi élaboré avec la Ligue de l'Enseignement un communiqué signé par 22 associations (29 novembre 2018), de même qu'elle a signé avec 30 organisations (parfois les mêmes) un communiqué comparable du Collectif National. Elle a également signé *l'Appel des 113* (comme 113 ans de laïcité) émanant du même Collectif. Le 8 janvier 2019, l'UFAL a été reçue par le ministre de l'intérieur et le secrétaire d'Etat avec les associations

laïques : toutes ont signifié leur refus que soit modifiée la loi de 1905.

Les résultats de cette campagne ont été à la hauteur, puisque le Président de la République a fini par annoncer (18 mars 2019) qu'il ne toucherait pas à la loi de 1905. On n'en regrettera que plus l'inanité des polémiques contre l'UFAL de la FNLP, et même du CNAFAL, mouche du coche à l'occasion.

Malheureusement, faisant machine arrière, le Président de la République vient d'annoncer le 9 janvier 2020 sa volonté de remettre en chantier la modification de la loi de 1905 : rien n'est jamais acquis, la vigilance laïque continue de s'imposer.

Le projet gouvernemental « *d'islam de France* » menace de livrer les musulmans aux islamistes.

L'Etat apporte un soutien appuyé à « *l'organisation d'un islam de France* », typiquement néo-concordataire : Napoléon avait ainsi contraint protestants et juifs, à se doter de structures centralisées, interlocuteurs de l'Etat qui prétendait les contrôler. C'est à cela que la loi de 1905 a mis fin, par le principe de séparation et la liberté des cultes. Revient-on en arrière au détriment des seuls musulmans ?

Plus grave, une telle organisation ne peut que favoriser les groupes les mieux structurés, essentiellement les Frères musulmans (soutenus par le Qatar et la Turquie). Se réclamant d'un islam moyenâgeux et totalitaire, ils sont porteurs d'un projet politique d'imposition de la charia, voire du califat. Il passe par la sécession organisée des musulmans, sommés de rejoindre l'*Oumma* (communauté) telle que les Frères la veulent, et de « *désavouer* » les lois de la République, voire tous les modes de vie des « mécréants ». Si le projet gouvernemental d'islam de France aboutit, c'est à ces gens-là que seront livrés nos compatriotes musulmans (réels ou supposés), comme l'UFAL l'a dénoncé dès février 2019. Ce même mois, le rassemblement de Lille de l'UOIF, principale organisation frériste, a confirmé les ambitions politiques totalitaires et séparatistes cachées derrière le prétexte de la religion.

Le 17 septembre, un nouvel intervenant, la Ligue islamique mondiale, émanation de l'Arabie saoudite de tendance wahhabite (tout aussi moyenâgeuse et totalitaire), est apparu en France, avec la complicité de l'officielle Fondation de l'islam de France. Couverture : une « *Conférence pour la paix et la solidarité* » à Paris. L'UFAL était là pour manifester et demander la libération du blogueur saoudien Raïf Badawi. Nous n'avons cessé d'alerter sur les risques pour la République des opérations en cours.

Début 2020 (Mulhouse, 18 février), le Président de la République vient enfin de dénoncer le « *séparatisme* » communautariste. Pourtant, il persiste « *en même temps* » dans l'opération « *islam de France* » qui ouvre un boulevard aux islamistes. Dangereux aveuglement.

30 ans d'offensive islamiste derrière le bouclier de « *l'islamophobie* » : la vérité se fait jour.

Il existe depuis au moins 30 ans une offensive islamiste de prise en main politique des musulmans, notamment par le biais du « *port du voile islamique* ». L'UFAL combat depuis toujours cette prise en otage des femmes, et l'aveuglement de ceux[1] qui la travestissent en question de « *liberté* » et « *d'intégration* ». En 1989, étaient visées les élèves de l'école publique : la loi de 2004 y a répondu. Depuis, les accompagnatrices de sorties scolaires sont les nouvelles cibles. L'UFAL demande, comme la Fédération des DDEN[2], et avec le Collectif Laïque national, que soient prises les mesures imposant le respect de la neutralité religieuse à tous les adultes intervenant dans les activités de l'école publique.

Cette offensive se protège en brandissant le bouclier de la lutte contre « *l'islamophobie* » - traduisons : contre tous ceux qui dénoncent l'islamisme (et non l'islam ou les musulmans) ! Le 10 novembre 2019, les islamistes ont réussi à entraîner dans une « marche contre l'islamophobie » certains représentants de la gauche et des syndicats. L'UFAL au contraire, tout en dénonçant le racisme antimusulman, a clairement refusé de défiler derrière les islamistes.

Une reconnaissance de l'UFAL

Outre la réception du 8 janvier sur la loi de 1905, l'UFAL a été de nouveau conviée le 19 février 2019 au ministère de l'intérieur, avec d'autres associations mais aussi les responsables de six cultes[3], en présence des ministres de l'intérieur, de la justice, de l'éducation nationale ou de leurs représentants. Elle a participé à la mise au point du communiqué commun qui en est sorti contre l'antisémitisme, la violence et la haine (Appel de Beauvau), et la quasi-totalité de ses propositions y ont été reprises.

Le 27 février 2020 verra à nouveau l'UFAL reçue par le ministre de l'intérieur avec les associations laïques.

Il faut apprécier cette reconnaissance officielle de l'UFAL – qui apparemment en gêne quelques-uns, nonobstant leurs proclamations « *unitaires* ». C'est aussi le résultat du sérieux et de la rigueur de nos positions comme de nos formulations.

Les diverses interventions de l'UFAL

A plusieurs occasions, l'UFAL a été amenée à soutenir publiquement des personnalités attaquées pour leurs convictions laïques et leur défense des droits fondamentaux :

- Zineb El Rhazoui, ancienne collaboratrice de Charlie Hebdo, athée revendiquée et militante acharnée de la dénonciation de l'islamisme ;
- Nasrin Sotoudeh, avocate iranienne militante des droits de l'Homme, arbitrairement emprisonnée ;
- Les victimes musulmanes de la tuerie raciste de Christchurch (Nouvelle-Zélande) ;
- Henri Pena-Ruiz, vilipendé par les communautaristes et leurs idiots utiles pour avoir déclaré qu'on « a le droit d'être islamophobe », comme celui d'être athéophobe, cathophobe ;
- Raïf Badawi, blogueur indépendant saoudien condamné à 10 ans de prison, 1000 coups de fouets et une très forte amende sous des prétextes religieux.

L'UFAL est intervenue sur les divers terrains où la laïcité est en jeu :

- Soutien à l'appel de la Ligue du droit international des femmes pour le respect de la Charte Olympique (neutralité religieuse) dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris – 2024 ;
- Dénonciation de la tenue d'une réunion du « *grand débat national* » dans une église ;
- Messages aux AG de l'Association des crématistes de France, et de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) ;
- Dénonciation de la disparition de la MIVILUDES (lutte contre les sectes), absorbée par le ministère de l'intérieur au sein du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, et privée de moyens ;
- Reprise du communiqué de l'UFAL de Saône-et-Loire contre l'agression verbale d'une accompagnatrice voilée de sortie scolaire par un élu RN au conseil régional de Bourgogne ;
- Communiqué contre l'agression à Lille d'une représentation du spectacle de Charb (assassiné à Charlie Hebdo) « *Lettre aux escrocs de l'islamophobie qui font le jeu des racistes.* »
- Tribune publiée dans *Le Figaro* par 12 intellectuels et militants (dont Catherine Kintzler et

Charles Arambourou, de l'UFAL) : « *Voile des accompagnatrices scolaires : sortir de la confusion et de l'émotivité* » ;

- Mise au point sur « *islamophobie, racisme antimusulman* »

L'UFAL a produit des analyses critiques approfondies de plusieurs décisions de justice, et dénoncé les erreurs d'interprétation faites à leur sujet :

- arrêt Cour européenne des droits de l'Homme *Molla Sali c. Grèce* (19/12/2018) : non, la Charia ne peut être imposée aux Grecs musulmans contre le code civil ;
- arrêt Cour d'appel de Versailles *Société Micropole SA* (18 avril 2019) : non, aucun « *droit de porter le voile à l'entreprise* » n'est consacré ;
- l'UFAL a par ailleurs reproduit un article de Roseline Letteron, professeur de droit public, critiquant l'Observatoire de la laïcité qui voulait autoriser le port de signes religieux aux jeunes effectuant le service national universel.

Plusieurs fiches de lecture ont été publiées pour aider militants et citoyens à comprendre les enjeux du combat laïque :

- *Qatar papers*, de Christian Chesnot et Georges Malbrunot : des milliers de documents montrent comment le Qatar soutient financièrement les Frères musulmans pour mondialiser l'islamisme ;
- *Histoire des Blancs*, de Neil Irving Painter : la « blanchité » est une construction idéologique et sociale –démonstration qui met à mal les racialistes intersectionnels anti-universalistes.

[1] L'Observatoire de la laïcité (J. L. Bianco), notamment

[2] Délégués départementaux de l'éducation nationale

[3] Uniquement les 6 cultes (Catholique, protestant, orthodoxe, israélite, musulman, bouddhiste) déjà invités aux vœux du Président. Retour aux « cultes reconnus » du Concordat, élargis ?

Commission Santé Protection Sociale

L'UFAL s'associe aux combats pour la défense et la promotion des conquis sociaux

La commission Santé Protection Sociale affirme son attachement aux principes issus des ordonnances de 1945 et son souhait de prendre part activement au combat lié à la défense d'une protection sociale de haut niveau, républicaine et solidaire et lieu d'expression de la démocratie sociale.

L'élection d'Emmanuel Macron à la Présidence de la République en 2017 a ouvert un cycle de réformes sociales qui sont à la hauteur de la brutalité de son projet réformateur néo-libéral. L'attaque frontale des institutions essentielles du Droit social des travailleurs (réforme du Droit du Travail, réduction sans précédents des dépenses de Protection sociale, mise en œuvre d'une réforme majeure de l'assurance chômage et transformation de notre système de retraite par répartition) amène l'UFAL à assumer son rôle de veille et d'éclaireur du mouvement progressiste et républicain en vue d'opposer un résistance au projet néo-libéral gouvernemental qui entend défaire méthodiquement le projet social issu du programme du Conseil National de la Résistance.

L'émergence d'un mouvement de contestation populaire inédit (mouvement « gilets jaunes ») a confirmé l'hypothèse émise depuis plusieurs années par la commission SPS sur les conséquences structurelles de politiques sociales social-libérales mises en œuvre depuis plus de vingt ans : loin d'apporter une réponse aux enjeux économiques et sociaux du pays, les politiques sociales d'essence libérale se contentent d'apporter une réponse segmentée aux seules populations les plus fragilisées tout en affaiblissant les institutions du Droit social pour le reste de la population, engendrant une stratification sociale contraire au principe d'égalité républicaine. Tandis que les salariés les plus

favorisés sont incités à opter pour des solutions de couverture individuelle de leurs besoins sociaux par le biais de stratégies patrimoniales et financiarisées fondées sur la mobilisation de leur épargne, nous observons parallèlement une paupérisation et une exaspération des classes de travailleurs pauvres exclus des dispositifs d'assurances et incapables de bénéficier des fruits de la propriété lucrative. Le mouvement « gilet jaune » est en ce sens l'irruption dans l'espace public d'une classe laborieuse en quête de dignité sociale : leur revendication met au jour l'incapacité de millions de travailleurs à vivre décemment des fruits de leur travail et victimes d'un matraquage fiscal mis en œuvre en substitution du salaire et de la cotisation sociale.

La mise en œuvre du processus gouvernemental de transformation systémique de notre système de retraite par répartition a amené l'UFAL à s'emparer de ce sujet essentiel en vue d'apporter des éléments d'analyse et de outils d'éducation populaire permettant aux citoyens de comprendre les ressorts néo-libéraux de la réforme gouvernementale visant à instaurer un système universel par points. L'UFAL a pris évidemment part au mouvement de contestation sociale sans précédents afin de s'opposer à un projet de réforme poursuivant en réalité l'objectif de réduction du niveau général des pensions et de basculement de notre système de retraite vers la capitalisation.

L'activité de la commission Santé Protection sociale a été marquée en 2019 par 4 activités principales :

1. Cycle de débats et conférences par Olivier Nobile

- Cycles de conférences autour de la réforme Macron des retraites :
 - Conférence d'Olivier Nobile à l'UPL 2019
 - Conférence débat à l'initiative de l'UFAL 54
 - Conférence à l'initiative du SNUIPP-FSU
- Animation de conférences sur la protection sociale :
 - intervention d'Olivier NOBILE au stage nationale FSU sur la fiscalité et la protection sociale
 - Réunion publique sur la Sécurité sociale à l'invitation de Mutuale à Calais

2. La représentation de l'UFAL lors d'audiences parlementaires à l'occasion du PLFSS 2020

L'UFAL lors de l'audience accordée aux associations familiales par le Sénat, à l'occasion du projet de Loi de Financement de la Sécurité sociale pour 2020. Le compte-rendu :

<https://www.ufal.org/famille/lufal-auditonnee-au-senat-sur-le-plfss-2020-branche-famille/>

3. La participation de l'UFAL au Conseil d'administration de France Assos Santé / Conférence Nationale de Santé

4. La rédaction d'articles, brèves et communiqués de presse (accessibles sur <https://www.ufal.org/category/sante-protection-sociale/>) dont :

- Un article visant à dénoncer les funestes conséquences de la réforme de l'assurance chômage ;
- Un communiqué de presse sur le dysfonctionnement informatique lié à la réforme du Complément mode de garde ;
- Un soutien de l'UFAL au mouvement de grève des services d'urgence
- Rédaction d'un précis d'autodéfense et d'un support de formation sur la réforme des retraites

Communication

Campagne “accès aux droits”

Les droits sociaux constituent des leviers d'appui essentiels à la lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion. Encore faut-il les connaître !

Face à l'ampleur du phénomène de non-recours aux droits, par ignorance ou par découragement, l'UFAL s'est mobilisée pour favoriser l'accès aux droits sociaux en éditant, en mars, une plaquette d'information qui recense et présente les différents dispositifs dans les domaines du social, de la famille, du logement, du surendettement et de la santé.

La plaquette présente aussi notre offre de complémentaire santé, en partenariat avec « *Mutuale, la Mutuelle Familiale* », qui propose des garanties de qualité à un coût raisonnable.



Les publications

UFAL INFO

UFAL INFO est notre revue « papier » trimestriel, tiré à 2500 exemplaires et envoyé à tous les adhérents abonnés ainsi qu'en externe aux abonnés et certains sympathisants identifiés par les UFAL locales. Il constitue le lien entre la fédération nationale et les adhérents.

La revue tente à la fois d'explorer les idées afin de contribuer à renforcer notre corpus doctrinal tout partageant les informations des UFAL locales. Sa qualité a été sensiblement améliorée comme le nombre de pages publiées. UFAL INFO se veut un outil de référence pour les militants de nos associations utile pour le développement de nos activités. UFAL INFO reflète à la fois notre richesse intellectuelle et notre capacités à apporter de solutions pratiques aux citoyens et aux familles pour faire société dans la dignité laïque.

Cet effort éditorial et son travail d'élaboration, de gestion et de diffusion produisent de nombreux retours positifs tant au sein de notre association qu'en externe dans la mouvance laïque mais aussi dans certaines organisations du mouvement social.

Il n'est donc pas excessif d'imaginer qu'UFAL INFO puisse devenir une revue de référence pour la laïcité francophone en remplissant à la fois un rôle métapolitique et un rôle d'éducation populaire proche des préoccupations et des besoins des citoyens et de leur famille.

4 numéros (du n°76 au 79) ont été publiés en 2019 :

- numéro 76 (mars 2019) : dossier “Pour une écologie laïque”.
- Numéro 77 (avril-mai-juin 2019) : dossier “Crépuscule de la démocratie : les lumières dans la nuit”.
- Numéro 78 (juillet-août-septembre 2019) : dossier “La mutualité pour la République sociale”.
- Numéro 79 (octobre-novembre-décembre 2019) : dossier “La raison laïque contre l'obscurantisme”.



UFAL FLASH

UFAL FLASH est une lettre électronique envoyée à un fichier d'adhérents, de sympathisants et de têtes de réseau. Elle s'apparente à un courriel d'alerte des derniers articles parus et reprend les articles et les communiqués de presse publiés sur le site www.ufal.org.

La lettre électronique de l'UFAL compte plus de 12800 lecteurs actifs.

Sa périodicité est variable. UFAL Flash est envoyé en fonction des publications du site, plus ou moins nombreuses selon l'actualité. **33 envois ont été effectués au cours de l'année 2019.**

AGIR

AGIR est une lettre électronique adressée aux responsables locaux et départementaux, ainsi qu'aux administrateurs nationaux. Elle informe sur les initiatives nationales et les démarches administratives internes. Elle diffuse des comptes-rendus d'actions des UFAL locales et départementales, ce qui permet aux responsables locaux d'être informé de ce qui se passe dans les autres UFAL.

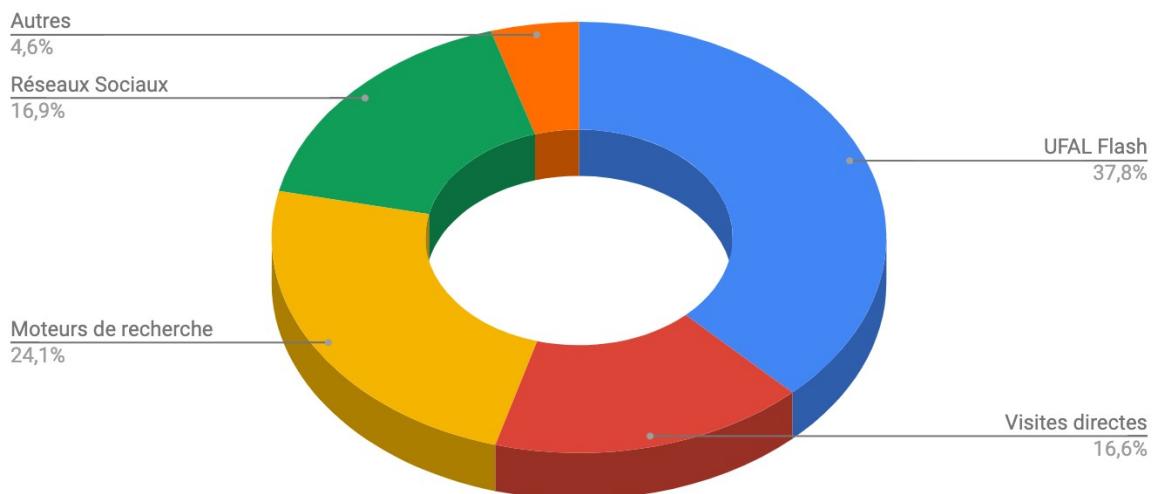
49 numéros ont été publiés en 2019 (du n°468 au 516). AGIR est une lettre hebdomadaire. Elle est publiée tous les vendredis en fin de matinée.

Le site internet

Les statistiques du site www.ufal.org

Le site internet de l'UFAL a été consulté par 108 465 visiteurs (81 126 visiteurs en 2018) qui ont consultés 2,51 pages en moyenne par session (1,70 page en 2018) pour un total de 341 413 pages vues (179 651 pages vues en 2018) avec une durée moyenne de 49 secondes (55 secondes en 2018).

Pages vues par origines des visites



Les articles¹ les plus consultés ont été :

Articles	Vues
Les CAF étranglées par la prime d'activité : la branche famille victime de l'inconséquence de l'action gouvernementale	53 179
C'est confirmé : l'Islam de France d'Emmanuel Macron ouvre un boulevard aux extrémistes.	8 779
Protection de l'enfance et de l'adolescence : une marmite en ébullition sur laquelle le gouvernement met un couvercle !	6 738
Comment le gouvernement fait organiser « l'Islam de France » par les Frères Musulmans	6 244
APPEL DES 113 : Nous nous opposons aux modifications de la Loi de séparation des Églises et de l'Etat du 9 décembre 1905	4 656
Communiqué du Collectif laïque national dont est membre l'UFAL : un mauvais coup contre l'école publique	4 627
Nous apportons notre total soutien à Henri Pena-Ruiz	4 534
Voile des accompagnatrices scolaires : sortir de la confusion et de l'émotivité	4 276
Projet de modification de la loi de 1905 : l'UFAL, reçue par le ministre de l'Intérieur, œuvrera pour l'unité des laïques	4 094
L'UFAL condamne le racisme antimusulman, mais refuse de défiler derrière les islamistes	3 808
Les Gilets Jaunes : un visage politique de la France laborieuse en quête de dignité sociale	3 783
Grandes manœuvres autour de la petite enfance et de la scolarisation avant 6 ans : attention danger !	3 733

Les 2 réseaux sociaux référents sont :

- Facebook, avec 47 280 pages vues en 2019 contre 35 204 pages vues en 2018
- Twitter, avec 10104 pages vues en 2019 contre 4 570 pages vues en 2018

¹Il s'agit bien des seuls articles et non des pages de notre site (Boutique, Accueil, UPL...) très consultées pour certaines.

Les réseaux sociaux

FACEBOOK

En 2019, la page Facebook de l'UFAL a gagné 390 abonnés. Nous sommes passés de 2 773 mentions « j'aime » au 1er janvier 2019 à 3 163 au 31 décembre 2019. Cette progression de 14% est due à une intensification de notre activité sur ce réseau (partage de nos publications sur www.ufal.org, de nos campagnes, d'articles de presse, de photos, de vidéos) qui est devenue beaucoup plus constante. C'est dû également à l'augmentation des pages Facebook d'UFAL locales et de leurs activités. Certaines publications ont présenté une meilleure portée vis-à-vis des abonnés, il s'agit en général de photos ou de liens partagés. Les campagnes de promotion et les mises en avant ponctuelles augmentent de manière significative les interactions (clics sur « j'aime », partages, commentaires). Nous pouvons constater des pics des interactions régulièrement sur l'année correspondant aux différentes campagnes qui ont ponctué la période.

TWITTER

En 2019, le compte Twitter @Ufal_org a gagné 137 abonnés (contre 90 abonnés en 2018) et compte 2 807 abonnés en fin d'année. La présence de l'UFAL sur Twitter est un plus, car ce réseau est très utilisé par les militants et les journalistes, mais l'animation de ce compte est très chronophage.

YOUTUBE

En 2019, la chaîne a compté 22 889 vues (contre 24 827 vues en 2018) pour une durée moyenne de visionnage 3:06 minutes, 586 partages et 98 nouveaux abonnés pour un total de 283.

En l'absence de nouvelle publication de vidéo, notre chaîne s'est maintenue grâce au succès de notre clip « Qu'est-ce que la laïcité ? », notamment autour du 9 décembre.

Il y a un fort potentiel pour l'UFAL sur YouTube (notamment auprès des jeunes) mais cela nécessite de l'investissement militant.

Les communiqués de presse

Projet de modification de la loi de 1905 : l'UFAL, reçue par le ministre de l'Intérieur, œuvrera pour l'unité des laïques

le 10 janvier 2019

Le 8 janvier 2019, le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner et le secrétaire d'État Laurent Nunez ont reçu 7 associations laïques pour un échange de vues portant sur le projet de modification de la loi de 1905. Outre l'UFAL, étaient représentés : le Comité laïcité république (CLR), le CNAFAL, la FNLP, la LICRA, la Ligue des droits de l'Homme (LDH), la Ligue de l'enseignement. L'UFAL se félicite de cette invitation au niveau ministériel, conforme à son caractère d'association représentative des intérêts des familles.

Communiqué du Collectif laïque national : la laïcité dans le « grand débat national »

le 31 janvier 2019

Le Président de la République a pris la surprenante initiative d'introduire la question de la laïcité dans le « grand débat national » en ces termes

Protection de l'enfance et de l'adolescence : une marmite en ébullition sur laquelle le gouvernement met un couvercle !

le 11 février 2019

Notre système de protection de l'enfance est inapproprié depuis de nombreuses années. Depuis 20 ans, les constats sont les mêmes : manque de structures adaptées, de professionnels spécialisés au sein des structures, de moyens en psychiatrie, échec scolaire et peu de perspectives professionnelles pour les jeunes ayant bénéficié d'une mesure d'assistance éducative

Interpellation du Comité d'Organisation des Jeux de Paris 2024 : « Pour le respect de la Charte Olympique »

le 14 février 2019

A l'initiative la Ligue du Droit International des Femmes et la Fondation Anne-Marie Lizin. Avec l'appui de la Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes et du Conseil National des Femmes Françaises : 300 personnalités, responsables ou membres d'associations, 85 associations ou réseaux d'associations, appuient cette démarche.

Grand débat national : mais où est le logement ?

le 23 février 2019

Alors que les mesures prises par le gouvernement dans le cadre de la loi ÉLAN et les mesures budgétaires (baisse des APL, ponction sur la trésorerie des HLM, hausse de la TVA, Etc.) vont considérablement diminuer les capacités d'investissement des organismes HLM, les thèmes du grand débat national laissent de côté une difficulté majeure vécue par une grande partie de la population : le coût et la disponibilité du logement.

Pour défendre la loi de 1905, il faut unir les laïques et non les diviser

le 26 février 2019

L'UFAL, reçue le 8 janvier dernier par le ministre de l'Intérieur et le Secrétaire d'État, leur a fait connaître, comme les 6 autres associations laïques présentes, son opposition à la réforme envisagée de la loi de 1905. Le communiqué de presse publié à cette occasion, constatant l'unanimité des associations présentes, regrettait d'autant plus que la plupart d'entre elles n'aient pas souhaité rédiger un communiqué commun, comme l'UFAL le leur proposait. C'était évidemment leur droit le plus strict.

Alors qu'elle insulte les laïques qui ne pensent pas comme elle, la FNLP appelle à l'unité !

le 26 février 2019

La Fédération nationale de la libre pensée prétend convoquer, à une réunion qu'elle organise le 28 février à Paris, les « associations et syndicats se réclamant de la défense de la laïcité et de la loi de 1905 ». L'UFAL est donc totalement concernée : néanmoins, elle ne défèrera pas à cette convocation, puisque la FNLP a pris elle-même l'initiative de diviser les laïques, en insultant en particulier l'UFAL, accusée de « forfaiture » alors qu'elle a clairement manifesté son opposition à toute réécriture de la loi de 1905.

Grandes manœuvres autour de la petite enfance et de la scolarisation avant 6 ans : attention danger !

le 26 février 2019

Le fiasco de la Convention d'objectifs et de gestion 2013-2017 signée entre l'État et la CNAF a été total puisque seulement 16 % de l'objectif de 275 000 nouvelles places d'accueil a été atteint (source HCFEA), alors que les besoins recensés par les rapports officiels font état d'un manque de 500 000 places d'accueil !

L'UFAL apporte tout son soutien à Nasrin Sotoudeh

le 15 mars 2019

L'UFAL s'associe à la pétition lancée sur change.org par le Conseil National des Barreaux – CNB pour soutenir l'avocate iranienne Nasrin Sotoudeh : diffusez-là le plus largement possible !

Attentat de Christchurch : l'UFAL s'associe au rassemblement en hommage aux victimes

le 17 mars 2019

Un attentat barbare a été perpétré en Nouvelle-Zélande par un terroriste qui a ouvert le feu dans deux mosquées de la ville de Christchurch. Le bilan de cet acte de haine meurtrière est de 50 morts. Les premières pensées de l'UFAL vont évidemment aux victimes de cet attentat et à leurs proches.

Notre mouvement a également décidé de s'associer au collectif d'associations laïques qui se joindront au rassemblement de solidarité qui se tiendra lundi 18 mars à 19 h devant l'ambassade de Nouvelle-Zélande à Paris.

« Casse sociale » vs « Casse tout court » : exigeons la justice sociale et le respect des droits et libertés

le 25 mars 2019

Ce n'est pas en s'en prenant aux droits fondamentaux et aux libertés publiques que le Gouvernement réglera la crise.

Il est plus que temps d'apporter la seule réponse qui respecte nos principes républicains : la justice sociale.

Madame la ministre de la Santé, libérez l'avortement

le 8 avril 2019

L'UFAL diffuse cette tribune collective, signée par son président Christian Gaudray, qui a été publiée par Libération le 4 avril 2019.

Face à la menace de « grève des IVG » lancée par certains gynécologues pour faire pression sur le gouvernement, un collectif demande à Agnès Buzyn de saisir le conseil de l'ordre et de supprimer la clause de conscience relative à l'avortement.

Comment le gouvernement fait organiser « l'Islam de France » par les Frères Musulmans

le 06 juin 2019

Le 29 mai dernier à Strasbourg, le ministre de l'Intérieur a honoré de sa présence le CRCM d'Alsace. Son président, Abdelhaq Nabaoui, est également cofondateur de l'AMIF, organisme imaginé par Hakim El Karoui – proche du Président Macron –, qui entend gérer la formation des imams de France, aux côtés de Tareq Oubrou, pressenti pour devenir grand imam de France.

L'UFAL s'oppose au projet de privatisation du crématorium du Père-Lachaise

le 10 juin 2019

La construction du crématorium du Père-Lachaise et la loi sur la liberté des funérailles sont des conquêtes laïques et républicaines majeures de la fin du 19e siècle. Elles ont permis la pratique de la crémation et la possibilité d'organiser des cérémonies civiles alternatives à celles de la religion dominante, et ce dans un lieu d'une grande qualité architecturale propice au recueillement dans le respect de la dignité des proches des défunt.

Réforme de l'assurance chômage : Macron s'attaque aux chômeurs pour les « aider » à traverser la rue !

le 22 juin 2019

Le gouvernement Philippe vient d'annoncer le contenu de sa très importante réforme de l'assurance chômage. Sans surprise, l'option gouvernementale s'appuie sur le logiciel néo-libéral le plus décomplexé promu par l'Union européenne qui estime que le chômage est avant tout la conséquence de la paresse des chômeurs et du niveau trop élevé des allocations chômage, qui dissuaderait de rechercher un emploi.

L'organisation d'un culte ne relève pas de l'État dans une République laïque

le 11 juillet 2019

Le Premier ministre a rappelé le 19 juin dernier que le Président de la République et le gouvernement souhaitent favoriser la formation d'un « Islam de France », qui serait l'interlocuteur unique des Pouvoirs publics. Le Collectif Laïque National dénonce une opération qui, même si le gouvernement déclare se contenter « d'accompagner » les croyants, relève d'une conception concordataire du rapport entre l'Etat et les religions, donc contraire à la laïcité.

Réforme du Complément Mode de Garde : un bug informatique met des milliers de familles dans la difficulté.

le 22 juillet 2019

L'Union des familles laïques (UFAL) vient d'être alertée par plusieurs familles adhérentes d'un grave dysfonctionnement affectant la gestion et le paiement du Complément Mode de Garde (CMG). Cette prestation familiale est destinée à prendre en charge les frais de garde d'enfant à domicile ou chez une assistante maternelle. Le CMG permet de prendre en charge 100 % des cotisations sociales et une importante partie des salaires versés par les familles qui font appel à une assistante maternelle agréée ou à une nounou pour faire garder leurs enfants de moins de 6 ans. Pour de nombreuses familles qui ne peuvent réduire leur activité professionnelle ou qui ne disposent pas de solutions d'accueil en crèche, le CMG revêt une importance cruciale.

L'UFAL salue la mémoire de Mathilde Frémion, militante laïque exceptionnelle

7 août 2019

Mathilde Frémion vient de nous quitter dans sa 95e année.

PMA pour toutes : égalité de droits pour toutes les familles !

5 septembre 2019

Alors que débute à l'Assemblée Nationale l'étude de la loi relative à la bioéthique, la question de la PMA et de son ouverture à toutes les femmes est au centre des débats. Cette question suscite de grands espoirs pour celles qui pourraient se voir enfin reconnues par la République française en tant que mères et parents comme les autres. Mais, ce projet d'égalité porté par le gouvernement contient des mesures susceptibles d'inquiéter les principales intéressées en faisant d'elles et de leurs enfants des citoyens et des citoyennes à part, dotés de droits de la filiation différents.

L'UFAL présente pour protester contre la Ligue islamiste mondiale et demander la libération de Raif Badawi

17 septembre 2019

Pour protester contre l'invitation en France de la Ligue Islamique Mondiale, bras armé du wahhabisme saoudien, et soutenir Ensaf Haidar demandant la libération de son mari Raif Badawi, l'UFAL était présente aux côtés d'autres associations et militants laïques ce mardi 17 septembre devant le Palais Brongniart.

Un mauvais coup contre l'école publique

le 27 septembre 2019

Communiqué du Collectif laïque national dont est membre l'UFAL

La Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE), parmi son matériel de propagande en vue de l'élection des représentants de parents d'élèves dans les Conseils d'écoles, a cru devoir proposer une affiche à caractère provocateur qui remet en question le principe de laïcité de l'école publique.

L'UFAL soutient l'appel unitaire « ensemble pour défendre notre système de santé et d'action sociale »

le 3 octobre 2019

L'Union des FAmilles Laïques (UFAL) apporte son soutien à l'appel du 1er octobre 2019 « ensemble pour défendre notre système de santé et d'action sociale » initié par les organisations syndicales représentatives médicales et paramédicales CFE-CGC, CFDT, CGT, FO, SUD, AMUF, le collectif Inter Urgences, le printemps de la Psychiatrie et la Coordination Nationale de Défense des Maternités et des Hôpitaux de Proximités.

L'UFAL condamne avec force l'acte d'intimidation contre le spectacle « Lettre aux escrocs de l'islamophobie qui font le jeu des racistes »

Le 16 octobre 2019

Le vendredi 11 octobre 2019, alors que se tenait une représentation théâtrale du spectacle « Lettre aux escrocs de l'islamophobie qui font le jeu des racistes », des individus ont mimé une scène de tir de Kalachnikov devant le théâtre Massenet de Lille Fives. Ce geste, qui évoque l'attentat contre la rédaction de Charlie Hebdo, survenu il y a bientôt 5 ans, est inadmissible.

La douleur, ce n'est pas « dans la tête » : 49 associations appellent à une véritable prise en charge de la douleur en France

le 21 octobre 2019

« La douleur c'est du sérieux » : par ces mots, qui sonnent pourtant comme une évidence pour des millions de personnes en France, nos associations(1) dénoncent les insuffisances notoires dans la prise en charge de la douleur, et leurs conséquences dramatiques pour les personnes concernées.

Les institutions européennes contre la liberté de conscience ?

le 25 octobre 2019

Les contribuables européens doivent-ils financer les religions ?

La création d'un prétendu « Erasmus des religions » attribuant 1,5 millions d'euros à un « dialogue entre organisations basées sur la foi et travaillant sur l'inclusion sociale » a été annoncée par la Haute-Représentante sortante pour les affaires étrangères de l'Union Européenne, Mme Mogherini. Chacun peut en conclure, nonobstant les dénégations de la Commission, que les organisations qui travaillent sur l'inclusion sociale sans se réclamer d'une foi ou en affichant leur laïcité seront exclues de cette réflexion.

L'UFAL condamne le racisme antimusulman, mais refuse de défiler derrière les islamistes

8 novembre 2019

Une tribune parue dans Libération le 1er novembre appelle à manifester le 10 novembre à Paris « contre l'islamophobie ». L'UFAL ne participera pas à cette mascarade, qui voit des personnalités et associations authentiquement antiracistes emboîter stupidement le pas aux islamistes et reprendre leurs mots d'ordre.

annonces du Premier ministre sur l'accès aux soins des personnes étrangères : la mise en danger de la santé des étrangers pour servir une politique migratoire !

le 8 novembre 2019

Le Premier ministre a annoncé ce matin plusieurs mesures remettant en cause les dispositifs d'accès aux soins des personnes étrangères vulnérables. Ces annonces représentent des reculs sans précédent pour l'accès aux soins de ces personnes.

Réforme du complément mode de garde : un bug informatique peut en cacher un autre !

22 novembre 2019

Par courrier en date du 27 juillet, l'UFAL a interpellé Christelle Dubos, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, pour lui faire part des graves dysfonctionnements qui entraînaient la mise en œuvre de la réforme du versement du Complément mode de garde de la PAJE.

L'UFAL soutient la mobilisation contre le projet de réforme des retraites

9 décembre 2019

L'Union des FAmilles Laïques soutient toutes les mobilisations contre le projet de réforme des

retraites, notamment la journée cruciale du 10 décembre. Elle appelle à y participer.

L'AD3L, une association au service des militants laïques et républicains victimes de persécutions judiciaires

19 décembre 2019

Depuis de nombreuses années, les officines intégristes, islamistes en particulier, ont pour politique d'attaquer en justice les militants républicains, laïques et universalistes qui dénoncent l'emprise religieuse sur la société et les pressions exercées par les intégristes. Cette pratique est devenue tellement répandue que la presse parle désormais de « djihad judiciaire ».

Les retombées presse et média

Radio

Damien Pernet a participé à l'émission "Info vérité" sur Sud Radio animé par Véronique Jacquier le 14 février 2019. Le débat avait pour thème "Profanations : faut-il protéger les églises comme les synagogues ?" avec pour autres invités Louis Riel (professeur d'histoire-géographie dans les Yvelines) et Bernard Carayon (maire LR de Lavaur (Tarn))

Télévision

France 2, journal télévisé de 20h, le 26 novembre

Réunion la 1ère, le 9 décembre

Presse écrite et internet

France-Antilles, le 2 janvier

Objectif Gard, le 28 février

Marianne, le 5 janvier

Témoignages, le 4 mars

Europe 1, le 10 janvier

SudOuest, le 8 mars

La Presse de la Manche, le 16 janvier

Ouest France, le 14 mars

Le Figaro, le 17 janvier

Ouest France, le 24 mars

La Presse de la Manche, le 5 février

Libération, le 4 avril

Le Télégramme, le 6 février

Le Télégramme, le 7 avril

Le Figaro, le 8 février

Libération, le 2 mai

Le Télégramme, le 8 février

Dordogne Libre, le 4 mai

La Presse de la Manche, le 18 février

TV83.info, le 6 mai

Infos-Dijon, le 19 février

La Presse de la Manche, le 9 mai

94 Citoyens, le 22 février

Liberté Hebdo, le 10 mai

<i>Midi Libre</i> , le 12 mai	<i>Le Parisien</i> , le 22 septembre
<i>Midi Libre</i> , le 13 mai	<i>Libération</i> , le 12 octobre
<i>Liberté Hebdo</i> , le 17 mai	<i>Infos-Chalon</i> , le 13 octobre
<i>L'Echo de la Dordogne</i> , le 20 mai	<i>Infos-Dijon</i> , le 15 octobre
<i>Sud Ouest</i> , le 20 mai	<i>Le Dauphiné Libéré</i> , le 26 octobre
<i>L'Est Eclair</i> , le 29 mai	<i>Dordogne Libre</i> , le 27 octobre
<i>L'Humanité</i> , le 12 juin	<i>L'Echo de la Dordogne</i> , le 29 octobre
<i>Liberté Hebdo</i> , le 19 juin	<i>Le Télégramme</i> , le 3 novembre
<i>L'Humanité</i> , le 24 juin	<i>Ouest France</i> , le 4 novembre
<i>Sputnik</i> , le 24 juin	<i>Ouest France</i> , le 7 novembre
<i>La Nouvelle République</i> , le 25 juin	<i>Le Télégramme</i> , le 8 novembre
<i>Presse Agence - La lettre économique et politique de PACA</i> , le 22 juillet	<i>Presse de la Manche</i> , le 19 novembre
<i>Crémation Magazine</i> , juillet	<i>Le Monde</i> , le 22 novembre
<i>Sud Ouest</i> , le 8 août	<i>Infos-Dijon</i> , le 24 novembre
<i>La Provence</i> , le 29 août	<i>Ouest France</i> , le 25 novembre
<i>Place Gre'Net</i> , le 5 septembre	<i>La Semaine</i> , le 25 novembre
<i>Le Monde</i> , le 5 septembre	<i>Francetvinfo.fr</i> , le 26 novembre
<i>La Presse de la Manche</i> , le 5 septembre	<i>Le Télégramme</i> , le 28 novembre
<i>Ouest-France</i> , le 8 septembre	<i>Var-Matin</i> , le 4 décembre
<i>Midi Libre</i> , le 16 septembre	<i>Infos-Dijon</i> , le 5 décembre
<i>La Presse de la Manche</i> , le 21 septembre	<i>Midi Libre</i> , le 7 décembre
<i>Midi Libre</i> , le 21 septembre	<i>Témoignages.re</i> , le 9 décembre
<i>Objectif Gard</i> , le 22 septembre	<i>Réunion la 1ère</i> , le 9 décembre
	<i>Centre Presse</i> , le 10 décembre

Conférences, formations et éducation populaire

Séminaire administrateurs – présidents des 19 et 20 janvier 2019

Un séminaire réunissant les administrateurs et les présidents d'UFAL s'est déroulé les 19 et 20 janvier.

Il a réuni au cours de deux demi-journées 17 participants qui ont débattu en réalisant un « état des lieux » de l'UFAL et en analysant les rapports entre le national, les départements et les locales. Les réflexions ont été très riches et été abordées en un large éventail. En conclusion de leurs travaux, les participants ont dégagé des pistes pour le développement institutionnel et le renforcement organisationnel de notre mouvement.



Les ciné-débats et les conférences-débats organisées dans le cadre de la Semaine de la laïcité ne sont pas repris dans ce chapitre pour éviter les doublons.

Conférence-débat				
date	lieu	sujet	orateur	organisateur
08/01	Saint-Maur (94)	Le logement proie des spéculateurs	Alain Gaulon	UFAL St-Maur
12/02	Saint-Maur (94)	La désobéissance civile	Pierre Grimaud et Xavier Renou	UFAL St-Maur
08/03	Châtellerault	Egalité femmes hommes en	Véronique	UFAL de

		Europe	Massonneau	Châtellerault
09/03	Poitiers	Egalité et droits des femmes en Europe	Florence Briol	UFAL de Poitiers
12/03	Saint-Maur (94)	L'Europe : l'heure du blocage démocratique	François Cocq	UFAL St-Maur
14/03	Rennes (35)	Féminisme, racisme, tolérance, culture	Fatiha Boudjahlat	UFAL-35
02/04	Laval	La République est laïque, la société l'est-elle ?	Charles Arambourou	UFAL de Laval
09/04	Saint-Maur (94)	La réforme Blanquer	Sabine Durand et Philippe Barre	UFAL St-Maur
11/05	Tomblaine (54)	La laïcité, un concept dépassé ?	Michel Seelig	UFAL-54
14/05	Saint-Maur (94)	Débat autour du film "l'appel des gilets jaunes de la vallée du paillon"		UFAL St-Maur
14/05	Bagnols-sur-Cèze	La laïcité face au communautarisme	Karim Akouche	UFAL de Bagnols
15/05	Toulon (83)	Europe et laïcité	Charles Arambourou	UFAL Toulon
17/05	Calais (62)	Rebâtir la Sécurité sociale pour le retour aux jours heureux	Olivier Nobile	UFAL - UL CGT Calais - Mutuale
30/05	Lille (59)	Réforme des retraites, mère de toutes les batailles sociales	Olivier Nobile	UFAL nationale
30/05	Lille (59)	Marx et l'écologie	Henri Pena-Ruiz	UFAL nationale
31/05	Lille (59)	École du patronat ou école de la République ?	Marie Perret et Damien Pernet	UFAL nationale
31/05	Lille (59)	Pourquoi militer dans le mouvement familial ?	Patrick Chrétien, Nicolas Gavrilenko, Christian Gaudray	UFAL nationale
31/05	Lille (59)	Les convictions laïques	Catherine Kintzler, Luc Pirson, Philippe Foussier, Charles Arambourou	UFAL nationale

31/05	Lille (59)	Le militantisme laïque aujourd’hui	Martine Cerf, Jean Javanni, Jean-Pierre Sakoun	UFAL nationale
01/06	Lille (59)	Peut-on sauver le mutualisme	Pierre Zilber, Nicolas Pomies	UFAL nationale
01/06	Lille (59)	ESS ou social business	Caroline Besse, Vincent Lemaître	UFAL nationale
01/06	Lille (59)	L’émancipation féminine au défi de la précarité	Stéphanie Rameau, Maeva Jego, Soad Baba Aïssa, Monique Vézinet	UFAL nationale
07/06	Dunkerque (59)	Social business	Vincent Lemaître	Université du littoral côte d’Opale
11/06	Saint-Maur (94)	Le Service Public - Un enjeu de société, un bien commun non privatisable que nous devons défendre	Bernard Teper	UFAL St-Maur
27/06	La Grand-Combe (30)	Débat à la suite de la représentation du Théâtre K “Lettre aux escrocs de l’islamophobie qui font le jeu des racistes”	Marika Bret et Gérald Dumont	UFAL-30
29/06	Langon-sur-Cher (41)	La République sociale a-t-elle un avenir ?	Charles Arambourou	Fête de l’Humanité Sologne
05/10	Rouen (76)	Economie sociale et solidaire ou social business	Vincent Lemaître	Créal 76
11/10	Somain (59)	Une mutuelle, pourquoi faire ?	Nicolas Pomies	Collectif un Avenir Pour Somain
18/10	Somain (59)	Pourquoi faut-il défendre la Sécurité sociale ?	Nicolas Pomies	Collectif un Avenir Pour Somain
25/10	Saint-Jean-Saint-Germain/Loches(37)	La réforme “Macron” : tout doit-il disparaître ?	Charles Arambourou	UFAL et Mutuale
15/11	Somain (59)	La laïcité est-elle indispensable	Vincent Lemaitre	Collectif un Avenir Pour Somain

17/11	Toulon (83)	Découverte de la faune et la flore du Faron	Vincent Blondel	UFAL Toulon
28/11	Cherbourg (50)	Laïcité, principe universel ?	Charles Arambourou et Martine Cerf	UFAL-50 et Collectif Laïcité Cotentin
28/11	Charnay-lès-Mâcon (71) - matin	La laïcité : écoles/fonctionnaires Etat civil	Michel Canet Francis Gateau	Mairie de Charnay-lès-Mâcon
30/11	La Motte (83)	Pour l'école de la République	Damien Pernet, Eddy Khaldi et Coline Rozérot	Comité 1905
03/12	Bordeaux (33)	Immigration et Laïcité	Christian Gaudray et Nicolas Cadène	Laïcité 33
06/12	Arcueil (94)	Féminisme et laïcité	Monique Vézinet et Soad Baba Aïssa	UFAL et Femmes Solidaires
9/12	Rennes (35)	Vers une société laïque	Marc Horwitz	Comité laïcité 35 (UFAL-35)
12/12	Poitiers (86)	Le compteur Linky : lignes de force et zones d'ombre	Jean Bernard Saulnier, Philippe Chantant, Nicolas Claveau, Monique Savigny	UFAL Poitiers

Ciné-débat

date	lieu	film - sujet	public	intervenant
04/03	Sainte-Clotilde (974)	“La Sociale”	tout public	Francis Gateau
25/04	St-Méen-le-Grand (35)	“J'veux du soleil” Quel avenir pour une République sociale	tout public	UFAL du pays de Brocéliande
08/10	Saint-Maur (94)	Quel pouvoir politique reste-t-il aux maires et aux citoyens ?	tout public	UFAL Saint-Maur
05/11	Saint-Maur (94)	“J'veux du soleil” Les gilets jaunes, où en est-on ?	tout public	UFAL Saint-Maur

05/11	Moëlan-sur-Mer (29)	“Hors normes” Débat sur l'autisme	tout public	Valérie Favril
19/11	St-Méen-le-Grand (35)	“La Sociale” L'avenir de la Sécurité sociale	tout public	Nicolas Pomiès
12/12	Mios (33)	“Les 3 vies du chevalier”	tout public	Christian Gaudray

Formations

date	lieu	sujet	formateur	organisateur
07/03	Poitiers (86)	Comment développer des projets au niveau local et départemental : formation interdépartementale UFAL de Poitiers et Châtellerault	Michel Canet	UFAL nationale
16/03	Paris siège (75)	La laïcité en pratique	C. Gaudray, V. Lemaitre ; O. Nobile, M. Canet,	UFAL nationale
02/04	Laval (53)	La République est laïque, la société l'est-elle ?	Charles Arambourou	UFAL nationale
04/04	Paris (75)	L'enjeu de la cotisation sociale	Olivier Nobile	FSU
04/04	Laon (02)	AG UFAL départementale Aisne : développer des projets au niveau local et départemental	Michel Canet	UFAL nationale
09/04	Metz (57)	Comment développer des projets au niveau local et départemental : nouvelle UFAL Metz et Environs	Michel Canet	UFAL nationale
15/05	Toulon (83)	Europe et laïcité	Charles Arambourou	UFAL nationale
18/05	Périgueux (24)	Représentation des familles dans les instances - journée familiale/UFAL 24	Philippe Martin	UFAL Nationale
31/05	Lille (59)	Pourquoi militer dans le mouvement familial ?	Patrick Chrétien, Nicolas Gavrilenco, Christian Gaudray	UFAL Nationale

31/05	Lille (59)	Le militantisme laïque aujourd'hui	Martine Cerf, Jean Javanni, Jean-Pierre Sakoun	UFAL Nationale
31/05	Lille (59)	Les convictions laïques	Catherine Kintzler, Luc Pirson, Philippe Foussier, Charles Arambourou	UFAL Nationale
01/06	Lille (59)	Comment développer des projets au niveau local et départemental : ateliers partages d'expériences	Michel Canet	UFAL Nationale
02/06	Lille (59)	Formation à la représentation familiale - instances	Christian Gaudray	UFAL Nationale
29/06	Langon-sur-Cher (41)	La République sociale a-t-elle un avenir ?	Charles Arambourou	UFAL Nationale
06/07	Paris siège (75)	Développement : outils ADHUFAL, Ufal Infos, les réseaux	C. Gaudray - D. Pernet, N. Gavrilenko	UFAL Nationale
14/09	Paris siège (75)	Mieux étendre notre impact interne et externe : FB, Twitter, ADHUFAL, AGIR, UFAL Flash	C. Gaudray - D. Pernet, N. Gavrilenko	UFAL Nationale
25/10	Saint-Jean-Saint-Germain/Loches(37)	La réforme "Macron" : tout doit-il disparaître ?	Charles Arambourou	UFAL Nationale
09/11	Paris siège (75)	Séminaire formation/comprendre les évolutions de nos outils	C. Gaudray, V. Ramecourt	UFAL Nationale
10/11	Paris siège (75)	Séminaire formation : la laïcité au cœur des débats politiques	C. Gaudray, N. Pomiès	UFAL Nationale
28/11	Charnay-lès-Mâcon (71)	La laïcité en pratique/formation soir	Michel Canet Francis Gateau Alexandre Magny	UFAL Nationale
28/11	Paris siège (75)	Laïcité, principe universel	Nicolas Gavrilenko	UFAL Nationale

30/11	La Motte (83)	Pour l'école de la République	Damien Pernet, Eddy Khaldi et Coline Rozérot	UFAL Nationale
07/12	Paris siège (75)	Défendre la laïcité	Nicolas Gavrilenko	UFAL Nationale

Université Populaire Laïque

En 2019, l'Université Populaire Laïque (UPL) de l'UFAL s'est installée à Lille. Du 30 mai au 2 juin, l'UFAL a invité ses adhérents et ses sympathisants à 3 journées bien remplies de travail militant, de convivialité et d'échanges. L'UFAL a également fêté ses 30 ans d'existence.

Comme lors des éditions précédentes, le programme des conférences a vu alterner des responsables de l'UFAL et des invités. Une large place a été faite aux échanges sur les principaux thèmes de notre activité : Famille, Laïcité, Santé-Protection sociale, Féminisme, École, Développement écologique et social, Jeunesse, Logement.



Avec le soutien du FDVA NORD et du FDVA national

LE PROGRAMME

Au cours de l'UPL, 7 retransmissions vidéos en direct ont été réalisées ; il est toujours possible de les visionner sur le site Facebook de l'UFAL : <https://www.facebook.com/pg/UFAL.org/videos/>

Jeudi 30 mai/Maison Stéphane Hessel

14h – 17h : accueil des participants

17H – 19h plénière 1 : Réforme des retraites, la mère de toutes les batailles sociales par Olivier Nobile. Le gouvernement Macron a entrepris la plus importante et la plus cohérente remise en cause du modèle social français hérité du Conseil National de la Résistance : réforme du code du Travail, suppression progressive de la cotisation sociale, CICE, prime d'activité, durcissement de l'assurance chômage. La réforme des retraites annoncée pour la fin 2019 est le point d'orgue de ce projet néolibéral imposé par les traités de l'Union européenne et souhaité par le MEDEF.



Olivier Nobile et Christian Gaudray lancent les premiers débats de l'UPL

- **19h : inauguration de l'UPL**
- **21h conférence : Marx et l'écologie par Henri Pena-Ruiz.** Philosophe et écrivain, Henri Pena-Ruiz a consacré ses travaux aux différents registres de l'émancipation humaine. Il a publié, entre autres, des ouvrages sur la laïcité, la solidarité, et la pensée de Marx.

Vendredi 31 mai/Maison Stéphane Hessel

- **9h – 10h30 plénière 2 : École du patronat ou école de la République ?** avec Marie Perret (UFAL) et Damien Pernet, Secrétaire général de l'UFAL. Les réformes en cours dans l'éducation nationale, tant dans les filières générales que professionnelles, ont-elles une cohérence ? Sont-elles à même d'accomplir les idéaux républicains ou se cantonnent-elles à une vision gestionnaire et utilitariste de l'école ?
- **11h – 12h30 table ronde 1 : Pourquoi militer dans le mouvement familial ?** avec Patrick Chrétien, Secrétaire général de l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales), Christian Gaudray Président de l'UFAL et Nicolas Gavrilenco, Trésorier. Dans les milieux progressistes, « *la famille* » n'a pas bonne presse. Pourtant, 79 % de la population vit en famille (au sens de l'Insee) et 56 % dans une famille avec enfants. C'est donc un fait social qui ne peut pas être ignoré et laissé à la seule préoccupation des adorateurs de la famille traditionnelle. La branche famille de la Sécurité sociale redistribue près de 40 milliards d'€ de prestations qui contribuent à compenser les charges d'enfants et à réduire les inégalités sociales. Militer dans le mouvement familial est donc un engagement social indispensable à la défense des intérêts et à la satisfaction des besoins des familles, de toutes les familles.



N. Gravilenko, C. Gaudray et M. Canet (à droite) UFAL ; P. Chrétien, UNAF

- **14h – 16h30 plénière 3 : Les convictions laïques** avec Catherine Kintzler, philosophe spécialiste de la laïcité, Luc Pirson, Président de la fédération de parents d'élèves de l'enseignement officiel (public) belge, Philippe Foussier, ancien Grand maître du Grand Orient de France et Charles Arambourou (UFAL). « *La laïcité n'est pas une conviction, mais la liberté d'en avoir une* » : formule trop rapide, car elle s'entend seulement de la laïcité de la République. Or avant d'être des lois, la laïcité fut une idée, qui nous vient de la Révolution, puis a marqué les luttes des Républicains depuis 1850. La laïcité de l'école publique en 1882, puis de la République en 1905, consacrées par la Constitution en 1946, ne sont que la traduction juridique d'un long combat de la société civile. La laïcité n'est pas un monopole d'Etat !



De gauche à droite : L. Pirson de l'enseignement public belge, C. Arambourou de l'UFAL, C. Kintzler et P. Foussier. Debout : Nicolas Pomiès, UFAL 59.

- **17h – 18h30 table ronde 2 : Le militantisme laïque aujourd'hui** avec Martine Cerf de EGALE (Égalité-Laïcité-Europe), Jean-Pierre Sakoun du CLR (Comité Laïcité République) et Jean Javanni du Grand Orient de France. Des responsables de grandes organisations laïques sont réunis pour faire un état des lieux du militantisme laïque en 2019. Le temps des grandes manifestations laïques comme celle de 1994 semble révolu, et à celui des combats comme celui qui a permis d'aboutir à la loi du 15 mars 2004 sur les signes religieux à l'école s'est substituée une pratique essentiellement défensive. Le

mouvement laïque est éclaté en de nombreuses organisations qui peinent à se rassembler pour faire front aux offensives politico-religieuses et lutter contre les dérives identitaires. Alors que signifie être un militant laïque en 2019 ? Au-delà de cette question, il faut aussi interroger les nouvelles formes de militantisme et réfléchir ensemble aux modalités stratégiques pour parvenir à des actions unitaires.

- **21h30 : concert de Mittel Orchestra.** Le quartet nancéien propose un répertoire envoûtant à base de compositions originales et d'une réécriture inédite des standards Klezmer.

Samedi 1er juin/Espace Marx

- **9h – 10h30 table ronde 3 : Peut-on sauver le mutualisme ?** avec Pierre Zilber, Président de MUTUALE et Nicolas Pomiès (UFAL 59). La libre association des travailleurs en caisses mutuelles pour prendre en charge les risques liés à la santé ou la vie a donné naissance aux mouvements mutualistes. Connaissant son apogée avant la seconde guerre mondiale, la Mutualité devait à partir de 1945 laisser l'assurance santé à la Sécurité sociale pour ne se consacrer qu'à la création d'offres de soins. Or en ce début de XXI siècle, la Mutualité semble avoir été vidée de cette mission pour ne n'être plus qu'un acteur de complémentaire santé parmi d'autres qui recule chaque année sur le marché qu'est devenue la santé.
- **11h – 12h30 plénière 4 : Économie sociale et solidaire ou social business ?** avec Caroline Besse (PCF) et Vincent Lemaitre (UFAL 59). Entre l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), mouvement alternatif au système capitaliste, et le social business, la différence est grande. Qu'est-ce que l'ESS ? En quoi est-elle une force libératrice partant des individus et pour les individus ? Qu'est-ce que le social business ? Est-il encore de l'ESS ? Ashoka est l'ONG pionnière du social business qui vise à transformer la société en profondeur pour que tout le monde devienne « *acteur de changement* ». Mais quel changement ? Le sien, en toute liberté de conscience, ou celui dont le capital a besoin ? En quoi Ashoka et le social business sont-ils dangereux ? Quelle est leur « *force d'impact* » ? Permettraient-ils l'avènement d'une société post humaniste ?



L'ESS a attiré autant de militants laïques chevronnés que d'étudiants curieux

- **14h – 16h30 table ronde 4 : L'émancipation féminine au défi de la précarité** avec Stéphanie Rameau, Présidente de Ni Putes Ni Soumises, Maeva Jego de Gynéco sans Frontières, Soad Baba Aïssa de Femmes Solidaires et Monique Vézinet (UFAL 92). Le discours sur l'émancipation féminine, axé sur les processus mentaux - surmonter les stéréotypes et les dogmes, acquérir la confiance en soi, les savoirs et les aptitudes nécessaires à l'esprit critique -, néglige parfois les conditions

matérielles de la possibilité de l'autonomie. En s'appuyant sur des témoignages locaux, la table ronde questionnera la précarité comme facteur aggravant de la domination des corps et des esprits, qu'il s'agisse de femmes/filles migrantes ou non. On évoquera ainsi les violences spécifiques des réseaux de passage ou des camps, mais aussi des quartiers populaires. Quant aux actions auxquelles l'UFAL s'associe, le débat s'ouvrira en lien avec la laïcité sur la nécessité d'un continuum entre l'Education nationale et l'éducation populaire.



Salle comble pour cette thématique indissociable du combat laïque, combat social

- **17h à 18h30 ateliers partage d'expériences** : développement, action sociale, représentations avec Michel Canet, vice-président de l'UFAL. Trois UFAL venues exposer leurs actions de terrain : Val-de-Marne, Martinique et Dordogne.



- **20h : les 30 ans de l'UFAL !** Banquet républicain, avec animation musicale par Guy Lee de Collective Mind. L'UFAL a rendu hommage à Mathilde Frémion, auteure de « *Pour mon père pas pour Dieu* », invitée d'honneur.



OÙ ? À LILLE (59)

Les conférences ont eu lieu à la Maison Stéphane Hessel le jeudi après-midi et le vendredi toute la journée et, à l'Espace Marx, le samedi et le dimanche. Maison Stéphane Hessel, 235 boulevard Pain Painlevé, 59000 Lille. Espace Marx, 6 bis, rue Roger Salengro, 59800 Lille

QUAND ? DU 30 MAI AU 2 JUIN 2019

Jeudi 30 mai : début des conférences à 17h

Dimanche 2 juin : départ à partir de 14h

Soit 6 demi-journées et 3 soirées consacrées aux conférences et débats, avec de nombreux temps conviviaux et festifs (concert, 30 ans de l'UFAL).

Semaine de la laïcité

Au cours de la première quinzaine de décembre, dans de nombreux départements, l'UFAL a organisé et participé à de multiples manifestations autour du 9 décembre, journée nationale de la laïcité. La laïcité, décriée ou récupérée, est un principe fondamental de notre République et ses qualités méritent d'être expliquées à toutes et tous ; c'est ce à quoi se mobilise l'UFAL pendant cette semaine.

Aube (10)

Conjointement avec la fédération auboise des DDEN, l'UFAL Aube a procédé à la plantation d'un arbre de la laïcité à l'école d'Auxon le **vendredi 29 novembre**

Corrèze (19)

L'association Cap à Gauche 19 a communiqué le programme suivant :

Samedi 14 décembre à Brignac-la-Plaine

- 10h30 Plantation de l'arbre de la laïcité en présence d'élus, d'associations et d'enfants des écoles.
- 11h Visite de l'exposition sur la laïcité. (salle polyvalente)
- 11h30 Échanges sur le thème « *la laïcité d'hier et d'aujourd'hui* »
- 12h30 Verre de l'amitié (salle polyvalente)

Côte-d'Or (21)

Intervention dans le lycée agricole de Quetigny auprès des jeunes de Terminale S - pour la 5è année consécutive

Dordogne (24)

3 points forts :

- **7 décembre**, plantation d'un arbre de la laïcité dans le parc de la mairie d'Augignac (action du CoLaDo – Collectif Laïcité Dordogne),
- Exposition « **La laïcité, tout simplement** » pendant 2 semaines dans le Foyer Municipal d'Augignac,
- Rencontre – **Dédicace avec Didier Daeninckx** le 10 décembre à 18h à Périgueux, à la librairie « *Des livres et nous* », autour de son dernier livre « *Le roman noir de l'Histoire* », préfacé par Patrick Boucheron, éditions Verdier.

Finistère (29)

L'Amicale Laïque de Concarneau a communiqué le programme suivant :

Le **22 novembre** 20h30, au Sterenn : Théâtre – forum

« Laïcité : un outil pour faire société »

Quelques questions que pose la laïcité aujourd'hui, jouées par la Compagnie Monaluna et soumises aux spectateurs.

Le **23 novembre** 10h30, à la bibliothèque : petit déj. Philo : **« Parlons Laïcité »** débat citoyen

Le 7 décembre 11h : célébration de la loi de 1905 au pied de l'arbre de la laïcité, place de l'hôtel de ville, en présence des élus, d'élèves et de citoyens soucieux de paix sociale, de respect des options spirituelles de chacun.

Gard (30)

Du 7 décembre 2019 et jusqu'au 14 décembre 2019

En partenariat avec l'UFAL Gard et l'UFAL Cévennes, la mairie de Gagnières accueillera à partir du 7 décembre 2019 et jusqu'au 14 décembre 2019 l'exposition sur la laïcité.

Inauguration de l'**exposition le 9 décembre** à 9h30 en présence du maire et de son conseil municipal.

Plantation d'un arbre de la laïcité le 9 décembre à 10h30.

Gironde (33)

Mardi 3 décembre

Conférence-débat sur le thème « ***immigration et laïcité*** »

Avec : Nicolas Cadène (Rapporteur général de l'Observatoire gouvernemental de la laïcité et **Christian Gaudray (UFAL)**)

Organisé par Laïcité 33 à 19h00 à l'Athénée Municipal (Place St. Christoly) à Bordeaux, 33000

Jeudi 12 décembre

Projection-débat « ***Les 3 vies du chevalier*** »

Organisé par l'UFAL de Mios, 19h00 Salle des fêtes, 33380 Mios

Ille-et-Vilaine (35)

Lundi 9 décembre

Conférence-débat sur le thème « ***Vers une société laïque*** » avec Marc Horwitz, membre fondateur de l'association EGALE.

Organisé par le Comité laïcité 35 dont fait partie l'UFAL - 35

18h30 à la Maison internationale de Rennes, 7 quai Chateaubriand – 35000 Rennes

Manche (50)

Jeudi 28 novembre

Conférence-débat : « ***Laïcité, principe universel ?*** »

Avec la participation de **Martine CERF**, Secrétaire Générale de l'association Égalité, Laïcité, Europe

Et

Charles Arambourou, Responsable commission Laïcité – Union des Familles Laïques.

Les intervenants ont également rencontré également des lycéens cherbourgeois et dialogué avec eux sur le thème « ***la laïcité, qu'est-ce que c'est ?*** »

Initiative du collectif Laïcité Cotentin (Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale de la

Manche, Droit Humain international, Grande Loge Féminine de France, Grande Loge Mixte Universelle, Grand Orient de France, Ligue des Droits de l'Homme, Ligue de l'enseignement, Libre Pensée, Union des Familles Laïques).

à 20H30 – CHERBOURG-EN-COTENTIN – Grand salon de l'hôtel de Ville

Meurthe-et-Moselle (54)

Lundi 9 décembre

Intervention à l'INSPE de Lorraine auprès des étudiants : mise en place d'un stand UFAL et de l'exposition dans son ensemble. Au cours de la journée les étudiants sont invités à répondre à un questionnaire dont certaines réponses se trouvent sur notre expo.

Du mardi 10 décembre au vendredi 13 novembre

Animations autour de l'exposition « ***la laïcité tout simplement*** » auprès des élèves du collège Jean Moulin de Tomblaine

Pyrénées-Atlantiques (64)

Lundi 9 décembre 2019 à 18h30

Le Cercle Condorcet sud aquitaine organise une conférence – débat

« *Droits des enfants, liberté de conscience et laïcité* »

Animée par Jean-Pierre Rosencweig, ancien président du Tribunal pour enfants de Bobigny, président des Citoyens Réservistes de l'Éducation nationale

Lycée René Cassin – 2, rue Lasseguette - Bayonne - Entrée libre

Saône-et-Loire (71)

Jeudi 28 novembre 19h

“La laïcité en pratique” : la cantine doit-elle être laïque ? Qu'est-ce que la liberté de conscience ? De culte ? La laïcité à quoi ça sert ? Afin de répondre aux questions très pragmatiques des adolescent(es) comme des parents, et des curieux,

Michel Canet, vice-président de l'UFAL viendra apporter des éclaircissements limpides.

Un événement organisé par la Mairie de Charnay-lés-Mâcon.

19h, salle du conseil municipal, 71850 Charnay-lés-Mâcon

Var (83)

Samedi 30 novembre

Fête de la laïcité 2019 :

- 9h30 : colloque "**Pour l'école de la République**", avec Damien Pernet (UFAL), Eddy Khaldi (DDEN) et Colinbe Rozérot (FSU)
- 12h30 : banquet laïque et républicain
- 14h30 : conférence « *La laïcité, un sacré truc !* », par Alain Guyard

Par l'Union des associations laïques (région sud) : Comité 1905, CADAC, DDEN, FSU, UFAL, OLAM, Le Cap, Escale, SOU, ALPAM

Lieu : Salle des fêtes 83920 LA MOTTE

Vienne (86)

Semaine de la laïcité **les 11 et 14 décembre**.

A l'initiative de l'UFAL de Châtellerault, du Grand Orient de France, de la Fédération du Droit Humain, de la Ligue de l'Enseignement et de la Libre Pensée, deux moments forts sont programmés :

Mercredi 11 décembre à 19h30, conférence/débat : "**Laïcité émancipation et travail social**"

Salle Camille Pagé, 12, rue Camille Pagé, 8600 Châtellerault

Samedi 14 décembre à 11h30 : rassemblement et prise de parole des associations

Promenades Blossac, près du Rond-point de La Poste.

Et l'UFAL de Poitiers, dans le cadre de ses activités à l'Université Populaire, organise **le jeudi 12 décembre à 18h30** un débat autour du compteur Linky

Le compteur Linky : ses lignes de force et ses zones d'ombre

Face à l'abondance d'éléments souvent contradictoires, il est complexe de situer les enjeux, les apports, les risques éventuels de ces nouveaux compteurs.

Objectifs : apporter des éléments (économies possibles ou pas, impact sur la santé) pour aider les familles à mieux comprendre les enjeux attachés à ces compteurs et à faire leur choix en toute connaissance de cause.

Intervenants :

- Jean-Bernard Saulnier (ex Directeur du Programme de Recherche « *Énergie* » du CNRS).
- Philippe Chantant (sur la procédure pour faire mesurer gratuitement les champs électromagnétiques avant et après pose du Linky),

- Nicolas Claveau (Ingénieur Enedis)
- Monique Savigny (Association Hyperélectrosensibles 86)

Lieu : Ligue de l'Enseignement, 18 rue de la Brouette du vinaigrier, 86000 Poitiers.

Val-de-Marne (94)

Vendredi 6 décembre à 19h30

Féminisme(s) et laïcité – ARCUEIL

Le débat « *féminisme(s) et laïcité* » sera l'occasion d'interroger le lien entre le combat féminisme et la laïcité. Cela commence à être évident mais les obstacles sont encore loin d'être abolis.

Témoin de l'actualité : le port du voile qui pose une vraie question sociale par exemple.

Partout dans le monde, chez nous comme ailleurs, là où les principes de la laïcité sont bafoués, les droits des femmes sont supprimés.

Chantal MASSON et Michel GARLASAIN interviendront pour l'UFAL et Soad BABA AÏSSA pour Femmes Solidaires

Vendredi 6 décembre à 19h30

Le Lieu de l'autre – Anis Gras 55, avenue Laplace – 94110 Arcueil

Île de la Réunion (97)

Lundi 9 décembre à 17h30

Le collectif laïque Sud Réunion vous convie à un RASSEMBLEMENT

lundi 9 décembre 2019 à 17H30

Place de la Laïcité, boulevard Hubert Delisle, Saint-Pierre, 97410

Lundi 9 décembre

Au parvis des droits de l'Homme à Saint-Denis

“Faites Laïcité”

Le programme : 9h00 - 9h30 : arrivée des élèves ; 9h30 : Introduction par l'UFAL annonçant les différents ateliers ; 9h45 - 10h45 : Atelier d'expression orale ; Atelier de dessin ; Atelier d'écriture ; Mur des expressions ; Visite de l'Exposition “*Laïcité*” de l'UFAL, animation musicale de l'Orchestre du Collège de La Montagne ; 11h : discours de clôture par la LDH ; 11h10 : distribution d'un goûter et départ des élèves.

Belgique

Vendredi 13 décembre

Luc Pirson, président de la fédération de parents d'élèves de l'enseignement public belge et qui est intervenu à l'Université Populaire Laïque fin mai à Lille, lors du colloque sur "Les Convictions laïques" avec Catherine Kintzler, Philippe Foussier et Charles Arambourou, convie les amis laïques le 13 décembre à un traditionnel et convivial repas de fin d'année à la Maison de la Laïcité.

Lieu : Maison de la Laïcité de Mouscron – Comines – Estaimpuis



Union des FAmilles Laïques
27 rue de la Réunion - 75020 PARIS
Tél. : 01 46 27 09 25 - Courriel : ufalsiege@ufal.org
SIRET 40290868500033 – APE 9499Z